SÉANCE ORDINAIRE 10 FÉVRIER 2014

Cent quatre-vingt-septième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 10e jour de février 2014 et à laquelle sont présents :

Présences:

Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Josée Hébert.

Autres

présences : Monsieur Éric Blackburn, directeur général;

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;

Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;

Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;

Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la

formation professionnelle.

Absences : Messieurs les commissaires : Michel Aerts et Réjean Bessette.

Madame la commissaire : Marlène Blais.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 14.02.10 001 Il est proposé par madame Lynda Tessier:

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajouter le point suivant :

07.1 Achat de stations totales - École professionnelle des Métiers (document séance tenante : SREAFP 14.02.10-07.1).

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02- Adoption de l'ordre du jour.
- 03 Capsule pédagogique.
- 04 Période de questions du public.
- O5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 20 janvier 2014 (document SG 14.02.10-05.1).
- 05.2 Correspondances.
- 05.2.1 De monsieur Mathieu Côté, attaché politique de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Marie Malavoy : Accusé réception de la résolution HR 13.12.09-004 adoptée par le Conseil des commissaires relativement à la Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'état ainsi que d'égalité entre les

- femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement projet de loi no 60.
- 05.2.2 De Me Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général de la Commission scolaire de l'Énergie : Résolution 83 0114 adoptée à la séance du Conseil des commissaires du 28 janvier 2014 concernant la réaction de la Commission scolaire de l'Énergie au projet de loi no 63 Loi sur le financement de certaines commissions scolaires pour les exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016.
- 05.2.3 De Me Marylène Drouin, secrétaire générale de la Commission scolaire Marie-Victorin : Résolution no 73-CC-2013-2014 adoptée à la séance du Conseil des commissaires du 28 janvier 2014 concernant la réaction de la Commission scolaire Marie-Victorin au projet de loi no 63 Loi sur le financement de certaines commissions scolaires pour les exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016.
- 05.3 Mot de la présidente.
- 05.4 Rapport annuel 2012-2013 (document CC 14.02.10-05.4).
- 05.5 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017, la liste des écoles et les actes d'établissement pour l'année scolaire 2014-2015 Dépôt pour consultation (documents SG 14.02-10-05.5, 05.5a, 05.5b et 05.5c).
- 05.6 Attribution du nom au nouveau centre d'éducation des adultes (document SG 14.02.10-05.6).
- O7.1 Achat de stations totales École professionnelle des Métiers (document séance tenante : SREAFP 14.02.10-07.1).
- 09.1 Engagement (document RH 14.02.10-09.1).
- 09.2 Amendement de résolution (document RH 14.02.10-09.2).
- 10.1 Liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en janvier 2014 (document RF 2014.02.10 10.1).
- 12. Commissaires parents.
- 13. Remerciements et félicitations.
- 14. Autres sujets.
- 15. Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Madame Michèle Laberge, directrice, madame Ginette Brunet, coordonnatrice et monsieur Luc Blanchard, régisseur du Service des technologies de l'information, présentent brièvement l'ensemble des dossiers traités et des services offerts par les membres du personnel du Service des technologies de l'information.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

05.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 20 JANVIER 2014</u> (document SG 14.02.10-05.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 20 janvier 2014 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 14.02.10 002

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2014 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Éric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 20 janvier 2014.

05.2 CORRESPONDANCE

- 05.2.1 De monsieur Mathieu Côté, attaché politique de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Marie Malavoy : Accusé réception de la résolution HR 13.12.09-004 adoptée par le Conseil des commissaires relativement à la Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'état ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement projet de loi no 60.
- 05.2.2 De Me Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général de la Commission scolaire de l'Énergie : Résolution 83 0114 adoptée à la séance du Conseil des commissaires du 28 janvier 2014 concernant la réaction de la Commission scolaire de l'Énergie au projet de loi no 63 Loi sur le financement de certaines commissions scolaires pour les exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016.
- 05.2.3 De Me Marylène Drouin, secrétaire générale de la Commission scolaire Marie-Victorin : Résolution no 73-CC-2013-2014 adoptée à la séance du Conseil des commissaires du 28 janvier 2014 concernant la réaction de la Commission scolaire Marie-Victorin au projet de loi no 63 Loi sur le financement de certaines commissions scolaires pour les exercices financiers 2014-2015 et 2015-2016.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance ordinaire du 20 janvier 2014.

05.4 RAPPORT ANNUEL 2012-2013 (document CC 14.02.10-05.4)

Considérant que l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que la Commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec la ministre;

Considérant que le Service du secrétariat général et des communications a élaboré, en collaboration avec la direction générale et l'ensemble des directions de services, le rapport annuel 2012-2013;

Considérant la présentation du rapport annuel 2012-2013, réalisée dans le cadre de la présente séance publique du Conseil des commissaires, et ce, suite à l'avis public publié en conformité avec l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique;*

HR 14.02.10 003

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'adopter le rapport annuel 2012-2013 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières tel que présenté et qui se trouvera sur le site Web de la Commission scolaire dans les prochains jours.

Adopté à l'unanimité.

05.5 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES – 2014-2017, LA LISTE DES ÉCOLES ET LES ACTES D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 - DÉPÔT POUR CONSULTATION (documents SG 14.02-10-05.5, 05.5a, 05.5b et 05.5c)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du plan triennal de répartition et de destination des immeubles – 2014-2017, la liste des écoles et les actes d'établissement pour l'année scolaire 2014-2015;

HR 14.02.10 004

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les projets de plan triennal de répartition et de destination des immeubles – 2014-2017, de la liste des écoles et des actes d'établissement pour l'année scolaire 2014-2015, présentés aux documents SG 14.02.10-05.5a, 05.5b et 05.5c, soient soumis aux consultations requises auprès des instances concernées;

Et

De mandater monsieur Mario Champagne, secrétaire général pour procéder auxdites consultations.

Adopté à l'unanimité.

05.6 <u>ATTRIBUTION DU NOM AU NOUVEAU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES</u> (document SG 14.02.10-05.6)

Considérant la fusion du Centre d'éducation des adultes La Relance et du Centre d'éducation des adultes Chanoine-Armand-Racicot (résolution HR 13.10.15-003);

Considérant qu'il y a lieu d'attribuer un nom à ce nouveau centre d'éducation des adultes;

Considérant le Guide sur le choix du nom d'un nouvel établissement ou le changement de nom d'un établissement existant, en vigueur à la Commission scolaire;

Considérant les démarches menées par le conseil d'établissement à l'égard du choix du nom du nouveau centre d'éducation des adultes:

Considérant les choix proposés par le conseil d'établissement aux termes de leur résolution adoptée le 28 janvier 2014;

Considérant la signification et les justifications liées à chacune des propositions émises par le conseil d'établissement;

Considérant les propositions faites à l'égard de l'identification spécifique de chacun des édifices;

HR 14.02.10 005

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que le nouveau centre d'éducation des adultes, issu de la fusion du Centre d'éducation des adultes La Relance et du Centre d'éducation des adultes Chanoine-Armand-Racicot porte le nom de Centre d'éducation des adultes La Relance.

Que l'immeuble situé au 300, rue Georges-Phaneuf, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8E4, soit identifié comme étant l'Édifice Georges-Phaneuf.

Que l'immeuble situé au 1835, rue Du Pont, Marieville (Québec) J3M 1J8, soit identifié comme étant l'Édifice Docteur-Poulin.

Que l'immeuble situé au 940, boulevard de Normandie, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1A7, soit identifié comme étant l'Édifice Normandie.

Adopté à l'unanimité.

07.1 <u>ACHAT DE STATIONS TOTALES - ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS</u> (document séance tenante : SREAFP 14.02.10-07.1)

Considérant les besoins de 4 stations totales pour le programme arpentage et topographie à l'École professionnelle des Métiers;

Considérant que l'école possède déjà 10 stations de marque Leica et qu'elle préconise l'uniformité du parc technologique et de ses procédures d'utilisation;

Considérant que les entreprises de la région utilisent majoritairement les appareils Leica;

Considérant que le temps d'enseignement en lien avec l'apprentissage des tâches et procédures des programmes d'enseignement est optimisé par l'usage d'un même modèle d'appareil;

Considérant que l'évaluation doit être objective, équitable et qu'elle porte sur les mêmes paramètres;

Considérant la compatibilité des logiciels, des données, des composantes et des systèmes de localisation (GPS);

HR 14.02.10 006

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De procéder à l'achat de 4 stations totales de marque Leica chez Leica Geosystems Ltée au montant de 43 528.00 \$ (taxes en sus) pour l'École professionnelle des Métiers.

Adopté à l'unanimité.

09.1 **ENGAGEMENT** (document RH 14.02.10-09.1)

HR 14.02.10 007

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Cynthia Drolet soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en administration au Service des ressources financières, et ce, à compter du 17 février 2014.

Adopté à l'unanimité.

09.2 <u>AMENDEMENT DE RÉSOLUTION</u> (document RH 14.02.10-09.2)

HR 14.02.10 008

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la résolution portant le numéro HR 13.08.26-023 soit amendée de la façon suivante à l'égard de madame Paule Bélanger :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Paule Bélanger soit engagée pour un poste régulier d'enseignante en Français au Centre d'éducation des adultes Chanoine-Armand-Racicot, et ce, à compter du 14 janvier 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.1 <u>LISTE DES COMPTES PAYÉS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS EN JANVIER 2014</u> (document RF 2014-02-10 10.1)

Dépôt de la liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en janvier 2014 (document RF 2014-02-10 10.1).

12 - <u>COMMISSAIRES PARENTS</u>

Madame Josée Hébert remercie monsieur Mario Champagne, secrétaire général, qui lors de la dernière rencontre du Comité de parents, tenue le 4 février 2014, a présenté les projets de plan triennal de répartition et de destination des immeubles – 2014-2017, la liste des écoles et des centres ainsi que des actes d'établissement pour l'année scolaire 2014-2015, aux fins de consultation.

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 11 mars 2014. Lors de cette rencontre le conférencier monsieur Rénald Beauchesne, candidat à la maîtrise en éducation à l'Université du Québec à Chicoutimi, entreprendra la suite de sa conférence offerte en début d'année aux membres du comité de parents et intitulée : «Le commissaire parent, le portevoix des parents / La perception des parents élus quant à leur participation au processus décisionnel de leur conseil d'établissement : présentation des résultats de recherche, interprétation des résultats et recommandations », le tout avec une période de questions. Les autres choix de conférences offertes cette année sont à venir.

13- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 14.02.10 009

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Peter White, enseignant à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge, qui accompagne et stimule les élèves quant à l'apprentissage des sciences et notamment lors de l'Expo-Sciences tenue à l'école, les 3, 4 et 5 février 2014.

Que des félicitations soient adressées à tous les gagnants des six équipes qui ont remporté les honneurs, soit :

En 6º position : Jade Bergevin et Roxanne Laperrière avec leur projet de vulgarisation : « A vos genoux, prêts, partez! ».

En 5e position : Élodie Guay et Roselyne Fortin avec leur projet de conception: « Les sandales en papier ».

En 4º position : Rebecca Gignac, Olivia Houle et Eve-Marie Pigeon avec leur projet de vulgarisation : « La réanimation ».

En 3e position : Kim Laurendeau, Kayla Kennedy et Erika Essertaize avec leur projet de vulgarisation : « Le stress ».

En 2^e position : Audrey Labrecque et Jeanne Dudemaine avec leur projet d'expérimentation sur la génétique des bovins : « *Une histoire de famille »*.

Et les grands gagnants avec leur auto électrique : Etienne Comtois et Mathieu Blanchard.

Le prix Coup de cœur a également été décerné à Etienne Comtois et Mathieu Blanchard.

Tous ces élèves se verront remettre une bourse en argent.

Les 4 premières équipes représenteront l'école au concours régional qui aura lieu à Sorel-Tracy du 15 au 17 mars 2014.

Adopté à l'unanimité.

HR 14.02.10 010

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements soient adressés à madame Mélanie Grimard, de la communauté de Clarenceville, pour s'être impliquée dans le concours « *Dites-nous qui aider* », organisé par la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu qui vise principalement à susciter l'émergence de projets structurants profitables à tous. Un montant de 7 500 \$ a été remis à l'école du Petit Clocher. Un beau projet de persévérance scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR 14.02.10 011

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à monsieur Joël Cliche, psychoéducateur à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, qui a inscrit l'école au concours « *Dites-nous qui aider »*, organisé par la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu et qui s'est mérité une somme de 6 000 \$. Un beau projet de persévérance scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR 14.02.10 012

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Claude Roy, enseignant en musique à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, et que des félicitations soient adressées à ses élèves pour la qualité de leur prestation publique, offerte le 21 janvier 2014.

Adopté à l'unanimité.

HR 14.02.10 013

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à mesdames Julie Stewart et Betsy Paquette, enseignantes à la Polyvalente Marcel-Landry ainsi qu'à madame Julie Thomas, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeoys, pour avoir accompagné leurs élèves dans le projet photographique *Zoom sur mon patrimoine*. Un projet ne réussit que lorsqu'il trouve des enseignants passionnés pour l'inclure dans leur horaire et en faire un plus au programme.

Adopté à l'unanimité.

HR 14.02.10 014

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Juliane Scott, élève de 3ème secondaire à la Polyvalente Marcel-Landry, qui dans le cadre du projet photographique *Zoom sur mon patrimoine*, s'est mérité le prix Coup de cœur du public pour sa photo intitulée : *Une porte*, 1000 souvenirs.

Un projet qui inclut l'apprentissage de la photographie et des notions sur le patrimoine ne peut qu'enrichir le programme scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR 14.02.10 015

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Émilie Larue, élève de 2ème secondaire à l'école Marguerite-Bourgeoys qui dans le cadre du projet photographique *Zoom sur mon patrimoine*, s'est mérité le prix du Député Dave Turcotte pour sa photo intitulée : *Les visions étranges*.

Un projet qui inclut l'apprentissage de la photographie et des notions sur le patrimoine ne peut qu'enrichir le programme scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR 14.02.10 016

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Pascale Tétreault-Tremblay, élève de 1^{er} secondaire à l'école Marguerite-Bourgeoys, qui dans le cadre du projet photographique *Zoom sur mon patrimoine*, s'est mérité le prix du jury pour sa photo intitulée : *Rouille* 2.

Un projet qui inclut l'apprentissage de la photographie et des notions sur le patrimoine ne peut qu'enrichir le programme scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR 14.02.10 017

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à madame Stéphanie Lachance, photographe professionnelle, qui, depuis plusieurs années, enseigne généreusement et professionnellement à nos élèves les rudiments de la photographie, afin qu'ils puissent développer des compétences en ce sens.

Adopté à l'unanimité.

	Aucun autre sujet n'a été traité.	
HR 14.02.10 018	15- <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u> Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau : Que la séance soit levée.	
	Adopté à l'unanimité.	
	LA PRÉSIDENTE LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	_

14- <u>AUTRES SUJETS</u>